

République Française



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

LE 28 MARS 2023

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, dûment convoqué le mercredi 22 mars 2023, s'est réuni dans la salle consulaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles – 268, route du Suet - 74350 CRUSEILLES, sous la présidence de Mme Sylvie MERMILLOD, vice-présidente

Etaient présents ou représentés :

Commune d'Allonzier la Caille

Mme Claire MEGARD, Mme Catherine SGRAZZUTTI, Mme Cécilia HORCKMANS

Commune d'Andilly

M. Vincent HUMBERT

Commune de Cernex

M. Vincent TISSOT

Commune de Cercier

M. Patrice PRIMAULT

Commune de Copponex

M. Julian MARTINEZ, Mme Geneviève NIER

Commune de Cruseilles

Mme Sylvie MERMILLOD, M. Claude ANTONIELLO, Mme Sonia EICHLER, Mme Chrystel BUFFARD, M. Bernard DESBIOLLES, Mme Valérie PERAY *procuration*, M. Nathan JACQUET

Commune de Cuvat

Mme Julie MONTCOUQUIOL, M. Philippe CLERJON

Commune du Sappey

M. Pierre GAL

Commune de Villy le Bouveret

M. Jean-Marie TERRASSON (Suppléant)

Commune de Menthonnex en Bornes

M. Guy DEMOLIS, Mme Nathaly HENRY *procuration*

Commune de Saint-Blaise

Mme Christine MEGEVAND

Quorum : nombre total de délégués en exercice 28 ; présents ou représentés : 22 Absents : 6

Secrétaire de séance : Mme Chrystel BUFFARD

Date d'affichage : 30 MARS 2023

OBJET : BUDGET ASSAINISSEMENT VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

BUDGET ASSAINISSEMENT

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Vu l'article L.2121-31 du Code général des collectivités territoriales

Madame la 1^{ère} Vice-Présidente présente à l'Assemblée le compte administratif 2022 du budget assainissement de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles qui s'établit en dépenses et recettes de fonctionnement et investissement, y compris les résultats de l'exercice antérieur, comme suit :

Section	Sens	Chapitre	COMPTE ADMINISTRATIF 2022
Fonctionnement	Dépense	011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	553 635,63 €
		012 - CHARGES DE PERSONNEL	480 999,17 €
		042 - Opé. d'ordre de transfert entre sections	646 832,06 €
		65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	7 669,86 €
		66 - CHARGES FINANCIERES	129 284,17 €
		67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	8 863,19 €
		TOTAL	1 827 284,08 €
	Recette	013 - ATTENUATION DE CHARGES	11 063,93 €
		042 - Opé. d'ordre de transfert entre sections	244 341,34 €
		70 - PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE	2 021 325,85 €
		74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATION	30 253,70 €
		75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	23 187,99 €
		77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	923,08 €
		78 - REPRISE SUR AMORTISSEMENT ET PRO	35 000,00 €
TOTAL	2 366 095,89 €		
Investissement	Dépense	040 - Opé. d'ordre de transfert entre sections	247 294,82 €
		16 - Emprunts et dettes assimilées	472 833,36 €
		20 - Immobilisations incorporelles	21 431,12 €
		21 - Immobilisations corporelles	98 924,75 €
		23 - Immobilisations en cours	7 719,41 €
		TOTAL	848 203,46 €
	Recette	040 - Opé. D'ordre de transfert entre sections	649 785,54 €
		10 - Dotations Fonds divers et rése	1 600,00 €
		TOTAL	651 385,54 €

2023-32 FINANCES/ BUDGET ASSAINISSEMENT VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

	2022
Résultat de fonctionnement	538 811,81 €
Déficit / Excédent fonctionnement reporté (002)	92 749,49 €
Résultat cumulé fonctionnement à affecter	631 561,30 €

Résultat d'investissement	-196 817,92 €
Déficit / Excédent investissement cumulé reporté (001)	578 250,05 €
Résultat cumulé investissement	381 432,13 €

Par ailleurs, il est constaté en fin d'année les restes à réaliser suivants en investissement, qui seront inscrits au budget primitif :

Restes à réaliser à reporter sur 2023 en dépenses d'investissement	258 486,00 €
Restes à réaliser à reporter sur 2023 en recettes d'investissement	60 249,00 €

**Le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles,
entendu l'exposé de son Vice-Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

→ **APPROUVE** le compte administratif 2022 qui lui est soumis conformément aux masses ci-dessus rappelées

La Secrétaire de Séance

Chrystel BUFFARD



Acte certifié exécutoire le : 30 MARS 2023

Le Président

Xavier BRAND

